

CRITERES DE SEGMENTATION

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

En assurance, critères utilisés pour segmenter (regrouper) les risques ou la clientèle. Cette technique assurantielle permet d'avoir des sous-ensembles homogènes (les profils de risques) auxquelles des formules de garanties sont adaptées sur le plan technique et commercial. Il y a alors compétitivité de l'offre, respect de la mutualisation et équilibre technique. La profession, les antécédents de sinistralité (fréquence et couts moyen), âge, sexe, etc. sont des exemples de critères de segmentation. Voir **BASE TARIFAIRE**. Comparer **PROFIL DE RISQUE**.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**